

UN NOUVEAU SERVICE GRATUIT POUR AMELIORER VOTRE HABITAT

Depuis le 1er janvier 2018, et sur l'ensemble des communes de son territoire, la Communauté d'Agglomération Dracénoise vous conseille et vous accompagne dans votre projet d'amélioration de votre logement. Que vous soyez (co)propriétaire d'un logement que vous occupez ou que vous louez sur Ampus (centre ancien et hameaux), n'hésitez plus, c'est le moment d'en profiter !

La CAD et ses partenaires (ANAH, Département83, Région Paca) vous accompagnent pour :

- la réalisation de **travaux d'économies d'énergie** permettant d'améliorer votre confort et de réduire significativement vos charges énergies
- la **rénovation complète de votre logement dégradé** : mise aux normes de décence, d'habitabilité, de sécurité
- le maintien à domicile via l'**adaptation de votre logement au vieillissement et/ou au handicap**.



BENEFICIEZ GRATUITEMENT D'UNE ASSISTANCE PERSONNALISEE ET D'UN CONSEIL INDEPENDANT POUR AVANCER SUR VOTRE PROJET

Un **diagnostic technique** de votre logement (mise aux normes, évaluation énergétique, adaptation), la **recherche et la mobilisation de nombreux financements** (aides financières directes, crédit d'impôts, prêts avantageux),... sont autant d'aides et de services auxquels vous pouvez prétendre.



DES AIDES FINANCIERES DIRECTES
ET DES AVANTAGES FISCAUX POUR
FACILITER LA REALISATION DE
VOTRE PROJET !

Jusqu'à 80% d'aides financières

EN PLUS !

Notre Commune s'investit pleinement dans cette démarche et entend encourager l'amélioration des logements de son centre ville. Une aide communale pourra être octroyée sous conditions, en complément des aides financières de la CAD et de ses partenaires, sur tous les projets de rénovation de biens dégradés ou encore d'adaptation des logements. La commune d'Ampus vous aide également sur certains secteurs pour le ravalement de votre façade.

Pour vous accompagner, l'équipe d'animation de Citémétrie, missionnée par la CA Dracénoise, est à votre entière disposition, renseignez vous vite avant de démarrer votre projet

Permanences en Mairie les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 10h à 12h

0805.69.23.29 (numéro d'appel gratuit depuis un poste fixe)

pig-cad@citemetrie.fr